



APPEL 2011 À PROPOSITIONS DE RECHERCHE EN PARTENARIAT AVEC L'APEC

Pour la cinquième année consécutive, le Département Etudes et Recherche de l'Apec - Association Pour l'Emploi des Cadres - lance un appel à propositions de recherche en partenariat.

La date limite d'envoi des notes d'intention est fixée au jeudi 8 septembre 2011.

Nous attirons l'attention des équipes sur le fait que les dossiers que nous attendons pour cette date sont faciles à constituer dans les délais impartis.

1. Contexte, objectif et finalité de l'appel à projets

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CFDT Cadres, CFE-CGC, UCI-FO, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

Les statuts de l'Apec lui fixent notamment comme mission de mener des travaux de recherche en tant qu'Observatoire de l'emploi cadre. Ils font également référence au développement de recherches conjointes avec la recherche publique et universitaire.

L'Observatoire de l'emploi cadre est géré par le Département Études et Recherche de l'Apec (une quarantaine de collaborateurs), qui mène lui-même de nombreuses études chaque année.

La décision de l'Apec et de son Département Etudes et Recherche (DER) de formaliser la démarche de travaux de recherche en partenariat poursuit trois finalités :

- Engager des travaux complémentaires à ceux réalisés par le DER ;
- Donner davantage de temps dans la réalisation des travaux, et, en conséquence, permettre d'expérimenter et de mettre en œuvre des théories, des hypothèses et des méthodologies ;
- Constituer un véritable réseau avec les équipes de recherche dans le domaine des études et les champs d'investigation de l'Apec.

2. Attentes de l'Apec

Laboratoires concernés

Cet appel est ouvert sans restriction à des équipes, centres, instituts et laboratoires, implantés en France ou non, sous statut français ou non. Les équipes de recherche non universitaires, non CNRS, centre d'études, départements d'études d'organismes publics, professionnels ou privés, ont aussi la possibilité de soumettre des propositions.

Avec ces recherches en partenariat, l'Apec cherche à enrichir sa propre expertise dans sa mission d'Observatoire de l'emploi cadre. Outre les laboratoires spécialisés sur la catégorie cadre, il y a une attente forte vis-à-vis des équipes dont les champs et les objectifs de recherche peuvent recouper les centres d'intérêts de l'Apec. De nombreux partenariats ont été engagés avec différentes équipes (voir liste en annexe).



Caractéristiques des propositions de recherche attendues

Dans le cadre de cet appel à propositions de recherche, l'Apec attend davantage des propositions d'axes de recherche et de méthodologie que des projets totalement finalisés.

Cette méthode de sollicitation est le fruit de l'expérience de la construction des partenariats antérieurs avec des centres de recherche et des laboratoires aussi divers et reconnus que le Céreq, le CEE, le LISE, le CRM, l'IREGE, le GRePS, le GRIS, l'IREDU...

Les propositions envoyées devront nécessairement apporter des éclairages nouveaux (disciplines, méthodologies, problématiques...) par rapport aux travaux menés jusqu'à présent par le Département Etudes et Recherche de l'Apec sur l'emploi cadre, même s'il est possible de soumettre des propositions qui s'inscrivent dans la poursuite et la discussion des études déjà menées par l'Apec.

Disciplines concernées

Depuis cinq ans, les partenariats de recherche ont été noués plutôt avec des chercheurs en sociologie, économie, gestion ou psychologie, mais cet appel est ouvert sans restriction à la recherche en géographie, démographie, linguistique, sémiologie, droit, communication, histoire, etc.

Thématiques

D'une manière générale, l'Apec est intéressée par toute proposition permettant d'apporter des éclairages nouveaux enrichissant les travaux menés jusqu'à présent sur l'emploi cadre. Les thématiques retenues *in fine* devront être en cohérence avec les missions de l'Apec.

Exemples de thèmes susceptibles de retenir l'attention de l'Apec

- Sécurisation des parcours professionnels.
- Technologies, emplois et métiers de cadres.
- Prospective de l'emploi cadre par secteurs d'activités économiques, par métiers...
- Problématiques territoriales de l'emploi et de la mobilité (infranationale ou internationale).
- Dimensions public/privé (contenu d'emploi, compétences, carrières, éthique, rapports à l'organisation, aux modes de gouvernance).
- Impact de la mondialisation de l'économie et des organisations sur l'emploi cadre.
- Impact de l'évolution des conditions de travail sur les cadres.
- Evolutions et enjeux sociétaux de la catégorie cadre.
- Impact des dispositifs et outils interactifs sur la création d'emploi (Crédit impôt-recherche, Pôles de compétitivité...).

Trois thèmes appellent des remarques spécifiques.

Rapport des cadres à l'entreprise, au travail

Lors des derniers appels à projets (2009 et 2010), de nombreuses propositions concernant le rapport des cadres à l'entreprise et/ou au travail ont été déposées. Comme plusieurs partenariats portant sur ces thèmes étaient déjà en cours, ces propositions n'ont pas été retenues. Les premiers partenariats étant désormais achevés, l'Apec n'exclut pas la signature de nouveaux partenariats sur cette thématique, s'ils permettent d'apporter réellement de nouveaux éclairages.

Les travaux déjà réalisés sur ces thèmes - en partenariat de recherche ou par l'Apec- (y compris ceux en cours d'édition), pourront être consultés par les chercheurs intéressés sur demande. Cela permettra aux chercheurs de prendre en compte ces travaux dans l'élaboration des notes d'intention portant sur ces thèmes.



Articulation vie professionnelle/vie privée

Des études et des recherches ont déjà été menées sur le thème vie privée/ vie privée/vie professionnelle. Les responsables de l'Apec estiment que ce sujet peut encore être travaillé.

« Développement durable », entreprises et emploi cadre

La référence au développement durable est de plus en plus présente dans la communication des entreprises, avec des périmètres de définition variables. Si l'on s'en tient au périmètre strictement environnemental, le Conseil d'orientation pour l'emploi a proposé en 2010, une classification « des entreprises et des emplois verts »¹. De son côté, l'Apec met actuellement à jour le référentiel des métiers cadres de l'environnement.

Dans le cadre de l'appel à propositions de partenariats de recherche 2011, l'Apec accordera une attention certaine aux dossiers permettant d'explorer, sans *a priori* et d'une manière prospective, les impacts des problématiques du développement durable sur le rôle et les missions des cadres qui ne sont pas experts ou professionnels de ce domaine.

3. Apports de l'APEC dans le cadre des partenariats de recherche

L'Apec peut contribuer à la réalisation des projets de recherche menés en partenariat de différentes manières :

- Appui financier direct (sauf exception justifiée par des raisons techniques, l'appui financier ne pourra pas dépasser les 15 000 euros TTC par convention).
- Appui technique (réalisation d'une enquête quantitative on line par exemple).
- Contrat d'apprentissage ou CIFRE.
- Sous conditions d'utilisation et d'exploitation conformes à la loi et dans le respect des règles méthodologiques définies par le Département Etudes et Recherche, mise à disposition des équipes de recherche d'extractions de bases de données Apec (fichiers de cadres, offres d'emploi...).

Au-delà de ces aspects factuels, l'expérience des partenariats actuels a également montré que l'apport du DER va bien au-delà de ces appuis technique ou financier. Expert incontesté de la connaissance du marché de l'emploi cadre dans le secteur privé en France, l'Apec dispose d'un capital de connaissances très apprécié par les chercheurs pour l'enrichissement des projets présentés.

Pour chaque projet, les échanges avec les chercheurs sont nombreux et peuvent mobiliser de façon significative le DER pour des travaux ponctuels de différentes natures:

- Affinement de la problématique.
- Echanges sur les questionnaires pour les adapter à une enquête Internet.
- Echanges sur les méthodologies.
- Traitements de données de cadrage pour pouvoir alimenter la réflexion.
- Propositions sur le fond et la forme des livrables.
- Echanges sur l'analyse de résultats partiels.

¹ Pour une proposition de classification des entreprises et des emplois verts, voir Conseil d'orientation pour l'emploi, *Croissance verte et emploi*, 25 janvier 2010.



4. Principes essentiels des conventions de partenariat

Principes généraux

Les projets de recherche donneront lieu à signature d'une convention de partenariat.

Cette convention qui prendra en compte les spécificités du projet retenu sera rédigée sur la base d'une convention-type fondée sur les principes ci-après.

Les laboratoires retenus sont responsables de l'organisation et de la gestion des relations de travail avec le personnel en charge des travaux de recherche. Ils sont tenus à une obligation de résultats :

- Respect du cahier des charges de la recherche.
- Points d'étapes tous les trois mois.
- Restitution d'un rapport de synthèse des différents éléments de la recherche.
- Remise des livrables prévues.

Livrables

Les premières conventions de partenariat prévoyaient la livraison systématique par le laboratoire d'un rapport final publié par l'Apec dans la collection « Les Etudes de l'emploi cadre » de l'Apec avec reproduction sur la couverture des logos des partenaires et les noms des chercheurs. Cent exemplaires de l'étude devant être remis par l'Apec à l'équipe concernée.

Afin de renforcer la valorisation des travaux de recherche, nous sommes désormais attentifs à des formes complémentaires de dissémination des résultats autre que la seule publication d'un tel rapport par l'Apec.

Des formats complémentaires de « livrables » peuvent être envisagés :

- Publication d'un document comportant le livrable des chercheurs et une analyse réalisée par le DER.
- Organisation d'un séminaire de recherche entre plusieurs chercheurs et les équipes du DER avec publication des actes de ce séminaire (sur le modèle d'un séminaire organisé par le DER en 2007 sur la promotion interne en partenariat avec le GDR cadres). Les actes du séminaire pourraient éventuellement être complétés en annexe d'une sélection de travaux. C'est dans ce cadre que s'inscrit la journée d'études du 17 octobre 2011.
- Mise en ligne des travaux de recherche (synthèse des résultats, interviews des chercheurs...) sur un espace Internet dédié, contributif et interactif entre les collaborateurs du DER, les chercheurs, les responsables RH, les partenaires sociaux...
- Présentation conjointes de résultats à certaines branches professionnelles et/ou institutions.

Propriété intellectuelle et liberté de recherche

Différents articles et alinéas de la convention-type, bien rôdés depuis quatre ans avec des partenaires de natures différentes (CNRS, CEE, CEREQ, Universités...) apportent toutes les garanties nécessaires à la fois en matière de respect de la propriété intellectuelle et de respect de la liberté de recherche.

Exclusivité

Pendant une durée d'un an maximum après le bouclage de la recherche, l'Apec peut en exclusivité mettre en place toute opération de communication ou de diffusion des résultats de cette étude (relations presse, rencontre avec des entreprises ou les partenaires sociaux...) et solliciter la présence des chercheurs auteurs.



5. Déroutement de la consultation

Information des chercheurs

Le présent appel à projets est diffusé par mail auprès des chercheurs, équipes et laboratoires que l'Apec connaît directement ou indirectement. Il est aussi communiqué aux partenaires sociaux représentés au sein de l'Apec. Il peut, sans notre autorisation, être rediffusé librement selon la pratique habituelle dans le monde de la recherche.

Consultation des études de l'Apec

L'essentiel des études de l'Apec est disponible sur apec.fr, rubrique « marché de l'emploi » : Vous pouvez retrouver les derniers travaux du DER à l'adresse suivante : <http://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Enquetes-Apec/Enquetes-2011>

Si vous souhaitez une connaissance encore plus riche des études de l'Apec vous pouvez, sur rendez-vous, venir sur place (51 bd Brune, Paris 14^{ème}) consulter le catalogue électronique des études qui comprend plusieurs centaines d'études réalisées depuis le début des années 70.

Contacts préalables

Entre la publication de l'appel à projets de recherche et le jeudi 8 septembre 2011, les équipes intéressées ont la possibilité de contacter le DER pour recevoir des éclairages complémentaires.

Ces contacts téléphoniques préalables peuvent être pris auprès de :

- Raymond Pronier, manager du Pôle R&D du DER : 01 40 52 22 30
- Hélène Alexandre : 01 40 52 23 92
- Gaël Bouron : 01 40 52 25 59
- Caroline Legrand : 01 40 52 22 24

Contenu des dossiers à déposer

Les entités intéressées par cet appel d'offres doivent constituer un premier dossier de quelques pages présentant :

- L'entité (laboratoire, centre...), ses membres, ses principaux travaux et références.
- Ses axes de recherche actuels.
- Une ou des propositions d'axe de recherche susceptibles de faire l'objet d'un partenariat avec l'Apec (en indiquant si des travaux sont déjà engagés ou non et en précisant la dimension de la recherche : internationale, nationale, régionale, monographie d'entreprises...)
- L'équipe de recherche susceptible d'intervenir effectivement dans la mise en œuvre du projet en précisant le type d'implication envisagée de chaque membre de l'équipe,
- La participation attendue a priori de la part de l'Apec,
- L'estimation budgétaire du projet de recherche (si demande de participation financière),
- Les éventuelles contraintes juridiques, financières ou autres liées au statut de l'équipe candidate (incidences éventuelles par rapport à la convention-type).
- Le calendrier estimé.

Dépôt des dossiers

Les propositions devront être adressées par voie électronique aux adresses suivantes :

raymond.pronier@apec.fr
helene.alexandre@apec.fr
caroline.legrand@apec.fr
gael.bouron@apec.fr
cendrine.mouline@apec.fr



Les mails peuvent être doublés d'un envoi postal recommandé à l'attention de :

Pierre Lamblin,
Directeur du Département Etudes et Recherche (DER)
APEC
51 bd Brune
75689 Paris Cedex 14

Date limite d'envoi

La date limite d'envoi des notes d'intention est fixée au jeudi 8 septembre 2011.

6. Présélection des dossiers

Critères d'éligibilité

Les propositions de recherche devront obligatoirement comporter une dimension étude de terrain (qualitative et / ou quantitative) et ne pourront se limiter à une production uniquement théorique.

Les dossiers seront ensuite présélectionnés en tenant compte des critères suivants :

- Compatibilité avec les missions de l'Apec.
- Complémentarité avec les travaux menés par le Département Etudes et Recherche.
- Intérêt pour l'Apec des problématiques proposées.
- Qualité scientifique : degré d'expertise, connaissances, méthodologie.
- Clarté d'écriture.
- Apports du projet de partenariat de recherche proposé par rapport aux travaux de l'Apec,
- Faisabilité humaine, technique et financière du projet par rapport aux moyens et aux plannings prévisionnels de l'équipe de recherche et du DER.
- Durée inférieure ou égale à 3 ans maximum.
- Conformité générale au présent appel.

Doctorants et « post-doc »

Des doctorants ou des « post-doc » peuvent être impliqués dans les recherches en partenariat mais un engagement fort de chercheurs confirmés est indispensable. Ce sont en effet eux qui devront être les interlocuteurs permanents de l'Apec dans l'animation et le suivi de la recherche.

Les demandes de financement de thèse ne peuvent être retenues en tant que telles par l'Apec.

Des CIFRE ou des contrats d'apprentissage sont toutefois envisageables.

Précision

Si dans le cadre de son programme d'études, l'Apec estime souhaitable de développer un partenariat de recherche sur une thématique donnée avec un laboratoire notoirement compétent en la matière mais n'ayant pas répondu à cet appel à propositions, l'Apec ne s'interdit pas de contacter celui-ci pour bâtir avec lui un partenariat.

Examen des dossiers

A partir du dépôt des notes, le Département Etudes et Recherche pourra se retourner vers les équipes ayant déposé un dossier pour obtenir précisions ou enrichissements.

Les propositions déposées par les équipes de recherche seront étudiées dans le cadre du processus d'élaboration du Programme Etudes 2012 de l'Apec.

Elles seront d'abord examinées par le Département Etudes et Recherche puis par la Commission Etudes de l'Apec (commission paritaire où sont représentés les partenaires sociaux).



Notes complémentaires

Les équipes ayant déposé une note d'intention pour le 8 septembre 2011, auront la possibilité d'adresser à l'Apec une note complémentaire ou rectificative à l'issue du séminaire du 17 octobre, ce au plus tard le lundi 24 octobre 9 heures du matin.

Suites

Toutes les équipes ayant soumis une proposition seront informées en novembre 2011 des suites données à leurs dossiers : « sans suite » ou enclenchement d'un processus ad hoc susceptible de déboucher sur l'élaboration d'un projet de recherche en partenariat.

7. Mise en œuvre effective des partenariats

Toute proposition de recherche présélectionnée donne nécessairement lieu dans un second temps à des réunions de travail préparatoires entre le Département Etudes et Recherche de l'Apec et l'équipe de recherche concernée.

Ces réunions de travail permettent d'acquérir une bonne connaissance réciproque des équipes, des démarches et des attentes. Dès lors que des perspectives de recherche nouvelles et des préoccupations communes seront clairement repérées, nous pouvons nous engager conjointement dans la construction d'un projet de recherche partagé.



RECHERCHES PUBLIEES		
Les stratégies internationales de recrutement des SSII	Michel Lallement, Isabelle Berrebi-Hoffman	CNRS/ CNAM. LISE (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique)
Les cadres en difficulté dans l'entreprise : quels modes de gestion ?	Céline Desmarais, Emmanuel Abord de Chatillon	Université de Savoie. IREG (Institut de Recherche en Gestion et en Economie)
Le rapport des cadres à l'entreprise	Olivier Herrbach	CRM (Centre de Recherche sur le Management), Université Toulouse 1
EN COURS DE PUBLICATION		
L'activité des cadres médiée par les nouvelles technologies	Marc-Eric Bobillier Chaumon	Université Lyon 2. GRePS (Groupe de Recherche en Psychologie Sociale)
Recherche action: diagnostic des processus d'intégration sur postes	Michel Lebel	GRIFAC (Groupement de recherche en ingénierie de formation en accompagnements et en co-développements)
L'équilibre vie professionnelle / vie privée des cadres	Laure Guilbert, Alain Lancry	PSY- NCA (Université de Rouen) et LPA (Université Picardie Jules Verne)
Alimentation de la catégorie cadre par les professions intermédiaires	Christophe Guitton, Martine Möbus, Jean-Paul Cadet	Céreq. Département Profession et Marché du travail



RECHERCHES EN COURS		
Enjeux des TIC pour le traitement des candidatures	Yannick Fondeur, France Lhermite	Centre d'Etudes de l'Emploi. Unité de Recherche Trajectoires, Institutions et Politiques d'Emploi
Les cadres du secteur du sport	Nathalie Leroux Sacchi, Yann Dalla Pria	Université Paris Ouest Nanterre La Défense - CeRSM (Centre de Recherches sur le Sport et le Mouvement)
Réseau relationnel et développement professionnel	Séverine Ventolini, Barthélemy Chollet	Université de Bourgogne, Université de Savoie. LEG (Laboratoire d'Economie et de Gestion), IREG (Institut de Recherche en Gestion et Economie).
Les ingénieurs indiens (et informaticiens), sociographie d'un groupe professionnel dans un pays émergent	Roland Lardinois, P. Vigneswara Havarasan	CNRS. CSH de New-Delhi. Dépendant du CNRS et du ministère des Affaires étrangères.
Lien à l'organisation et bien-être du cadre au travail	Emmanuel Abord de Chatillon, Amandine Carrier Vernhet, Céline Desmarais, Damien Richard.	Institut du management de l'Université de Savoie. Institut de recherche en gestion et en économie (IREGE).
L'expatriation des diplômés de doctorat	Jean-François Giret, Julien Calmand, Claire Bonnard.	Université de Bourgogne. Institut de recherche sur l'éducation : sociologie et économie de l'éducation (IREDU)
NOUVELLES CONVENTIONS		
La "Fabrique des cadres" dans trois institutions de formation initiale	Francis Guérin, Jean-Louis Le Goff, Hédia Zannad.	INSA, Université de Rouen, Rouen Business School. Groupe de Recherche Innovations et Sociétés (GRIS), Tr@jectoires.
Devenir cadre dans la banque : la socialisation complexe de jeunes diplômés identifiés de "banlieue"	François Sarfati, Stéphanie Mignot-Gérard, Constance Perry-Joly, Nadège Vézinat.	Centre d'Etudes de l'Emploi